



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte-rendu de la réunion du 1^{er} février 2017

- Présents :* Yolande GUEGUEN, Pierre GUIVARCH, Patrick JONOT, Raymonde LANDURE, Sophie LASCAULT, Guy LE GOFF, Dany LE GUEN, Marie-Thérèse LIRZIN, Marie-Pierre MEL Nicole MILBEO, Germaine SAOUT, Hélène SPARFEL Paul TANINI
- Absent excusé :* Franck MILBEO
- Assistait à la réunion :* Valérie PERHERIN responsable de l'activité country
- Début de réunion :* 20h00

En préambule, Patrick a accueilli Valérie PERHERIN qui succède à Pascal VIGNE, démissionnaire. Jusqu'à la prochaine assemblée générale elle sera invitée aux conseils d'administration mais n'aura pas voix délibérative. Un tour de table a été fait pour lui permettre de mieux se repérer.

L'ordre du jour a été abordé ainsi qu'il suit :

1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 26 octobre 2016

Patrick précise que ce compte rendu est disponible sur le drive comme la plupart des documents.

Comme il avait été précisé des essais ont été faits pour valider des points hors CA : l'expérience n'est pas concluante mais elle mérite d'être réitérée après que l'ensemble des membres aient été sensibilisés par le fonctionnement du système proposé (petite séance de formation à prévoir)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2 – Budget 2016-2017 : ACTU1

Le point sera remis à l'ordre du jour du prochain CA

3 – Inventaire

- un inventaire physique a été réalisé : l'intérêt de faire un inventaire un jour donné est appuyé par le constat fait de la perte de matériel ; Sophie a préparé une valorisation sur la base du prix d'acquisition (factures fournies)
- 15 nouveaux tapis ont été achetés (10 appartiendront au foyer et 5 à la mairie) : la répartition sera à remettre à jour sur l'inventaire - les avis des utilisateurs sont mitigés quand à la qualité et le confort - la mairie prendra en charge la moitié de la facture pour tenir compte de l'usure des tapis par leur utilisation par l'école
- l'inventaire devra être acté et le point sera à refaire dans 3 mois
- costumes et accessoires de théâtre : Sophie se charge de les récupérer et rachètera une ou deux caisses pour les ranger.

4 – Débriefing de la réunion de l'activité théâtre du 16 janvier 2017

- Yolande précise qu'une réunion est prévue le 9 février pour le choix des pièces et la distribution des rôles. A noter que le nombre d'acteurs est suffisant.
- Des contacts ont été pris pour tenter de relancer l'activité danse sans succès.
- Une prise de contact avec une personne imitant Bourvil (Michel Garand) est envisagée.
- Rappel de la date retenue pour les soirées cabaret : 14 et 15 octobre pour le public

5 – Statuts

- Les statuts actuels datent de 1980 correspondant à la création du foyer rural.
- La révision des statuts a été motivée par la difficulté d'obtention d'un quorum pour les assemblées générales : au vu de la loi de 1901 il n'y a pas d'obligation de quorum mais celui-ci est souhaité pour les grandes décisions.
- Le projet proposé aux membres est une adaptation du statut type des foyers ruraux.
- Les statuts constituent une pièce importante vis-à-vis de la banque, des assurances, de la sous-préfecture.
- Un projet de règlement intérieur a aussi été soumis à l'approbation du CA.
- L'inscription a été faite sur un site dédié qu'il conviendra de compléter au fur et à mesure des modifications.
- Le document remis est à étudier et toutes les remarques sont à remonter dès que possible pour pouvoir présenter une nouvelle mouture à valider au prochain CA (les modifications peuvent être transmises par mail ou papier à déposer à la mairie dans le casier du foyer rural).

6 – Prêt de matériel : conditions et formulaire

La question posée par mail était : peut-on étendre le prêt de matériel aux membres de l'association ? 10 réponses/15 ont été enregistrées

8 personnes y sont favorables : le prêt aux membres de l'association est donc validé.

Pour l'instant il s'agit essentiellement du percolateur mais il pourrait aussi y avoir le vidéoprojecteur et l'ordinateur....

Quelques membres ont hésité à répondre. En réponse Patrick indique que lorsque l'on demande de valider, il faut répondre systématiquement (par oui ou non) et éventuellement argumenter comme cela se ferait en réunion.

7 – Point des adhésions

Quatre graphiques présentent la répartition par activité, par tranches d'âge et par communes ainsi que l'évolution du nombre d'adhérents sur les cinq dernières années. (voir pièce jointe)

Une demande va être faite auprès de l'Ulamir pour connaître les 7 communes adhérentes à la FNSMR.

- si les adhérents extérieurs ne cotisent pas à la même fédération, ils doivent reprendre la carte du foyer.

8 – Point des certificats médicaux

- il manque encore un certain nombre de certificats médicaux : un courrier sera transmis aux adhérents qui ne les ont pas fournis pour leur demander de régulariser leur situation.
- S'il est écrit que le certificat médical est valable 3 ans, il appartient néanmoins aux adhérents de fournir chaque année un nouveau certificat ou une déclaration sur l'honneur.

9 – Point sur l'activité country

Valérie fait un retour sur les difficultés rencontrées par le bureau du club de la country :

- démission des $\frac{3}{4}$ du bureau, restent 2 membres
- question de savoir si le club perdurait ou pas
- souhait des adhérents de prolonger l'activité : élection d'un nouveau bureau : Valérie, Présidente Sandrine, Trésorière et 2 secrétaires.
- Les démissionnaires sont adhérents jusqu'à la fin de l'année.
- Le bal du 22 avril est maintenu
- animation en septembre au Cloître St Thégonnec
- Valérie sera invitée jusqu'à la prochaine AG où elle pourra intégrer le CA

10 – Pétanque

- 2 après-midi récréatives ont eu lieu :
 - le 10 décembre : 14 personnes dont 2 femmes (froid – vent)
 - le 21 janvier : 8 personnes
- au total 15 personnes seraient intéressées
- contact mairie pour aménager une allée couverte : possible d'étudier la chose mais il faudrait plus d'adhérents
- proposition de nouvelle après-midi récréative pour voir l'évolution (samedi 08 avril à confirmer)
- activité toujours à l'étude
- idée d'une trêve hivernale et poursuite de l'activité durant l'été
- retenir le terme « loisirs pétanque » en opposition à « club » où l'esprit de compétition prévaut.

11 – Nouveaux projets

→ Exposition patchwork :

- date : mai – juin
- lieux possibles : demeure de prestige, église, salle
- accord à l'unanimité pour l'idée
- autorisation du CA pour poursuivre les démarches

→ Rando verte :

- date : à préciser
- demande formulée par l'association Maye Ma'n Dokh de Morlaix qui participe au développement de l'acheminement en eau dans les zones défavorisées du Sénégal.
- Réunion prévue le 09 février après la randonnée.
- l'organisation est validée à l'unanimité moins 1 abstention

- **Rallye pédestre 2018 :**
 - L'idée d'une randonnée avec jeux et énigmes sur le commune a germé
 - Tout est encore à construire
 - l'organisation est validée à l'unanimité moins 1 abstention

- **Balilage des sentiers :**
 - Les randonneurs constatent que les sentiers sont très bien balisés à l'extérieur de la commune, le constat est plus nuancé pour ceux de Garlan
 - Patrick propose que le foyer rural, notamment l'activité randonnée, prenne en charge le repérage des chemins publics (cartographie) et pose des balises.
 - Accord de la mairie pour payer les matériaux pour les pancartes
 - A la question de Guy, Sophie répond que la mairie continue un travail de longue haleine sur les chemins mais que c'est une question qui n'a pas lieu d'être débattue au CA du foyer rural
 - Engagement de l'Ulamir pour entretenir les chemins de randonnées dès réception de la cartographie.
 - Patrick précise que cette démarche est complémentaire à celle menée par la mairie.
 - Pierre, sollicité par Patrick, est d'accord pour coordonner le projet.
 - La mise en œuvre du projet est validée à l'unanimité moins 1 abstention.

- **Aide scolaire :**
 - Cette idée a aussi germé, elle concernerait 2 niveaux : du CP au CM2 et de la 6^{ème} à la 3^{ème}
 - CP au CM2 : en relation avec l'école et éventuellement l'association des parents d'élèves
 - 6^{ème} – 3^{ème} : il y aurait plus d'autonomie pour le projet, pas de relation avec l'école
 - les domaines proposés : scientifique, littéraire, organisation
 - Lieu : ?
 - Bénévoles : ?
 - Tout est à construire
 - Le CA est sollicité pour donner son avis sur la poursuite des contacts nécessaires à la réalisation du projet :
 - Pour le primaire : à l'unanimité moins 2 abstentions
 - Pour le collège : à l'unanimité moins 2 abstentions
 - Un premier contact aura lieu le 9 février avec le directeur de l'école pour évocation au conseil d'école.

12 – La lettre d'information

- parution trimestrielle : prochaine diffusion Avril
- parler de 2 ou 3 activités : patchwork / chorale / country
- chaque activité concernée est invitée à faire un petit topo avec photos si possible
- diffusion du premier numéro : par mail aux adhérents, mairie, associations de Garlan, Ulamir
- extension de la diffusion ? anciens adhérents du foyer rural, commerces locaux

13 – Projet calendrier 2017

Paul présente un calendrier annuel récapitulant l'ensemble des manifestations connues.
(voir pièce jointe)

Pour faire vivre ce document, il conviendrait que les responsables d'activités du foyer rural et les associations de la commune fassent remonter les informations à Patrick.

Les dates indiquées sont à vérifier et corriger si besoin.

Ne pas hésiter à remonter les informations.

14 – Galette du foyer rural 2018

Pierre suggère que l'an prochain une rencontre de l'ensemble des adhérents soit proposée pour partager la galette des rois.

Pour une bonne organisation, chaque responsable d'activité comptabilisera les inscriptions.

Le projet est adopté à l'unanimité.

15 – Questions diverses

- Yolande propose de filmer les spectacles : investir dans une caméra ou trouver des personnes ayant un appareil et trouver des volontaires pour filmer. L'achat du matériel n'est pas validé par le CA. Un ou plusieurs volontaires pour filmer/photographier sont à chercher.
- Chauffage dans la salle : Sophie indique qu'un régulateur est en cours d'acquisition
- Informations Ulamir : projets
 - projet social : une personne va contacter la mairie et les associations concernant les seniors
 - journée multimédia Lanmeur : 15 février
 - chapiteau volant durant les vacances scolaires d'avril : troupe en résidence pendant 15 jours avec repas et spectacle cabaret sous chapiteau pour clôturer.

Date de la prochaine réunion : Mercredi 26 avril 2017 à 20h00

Fin de la réunion : 22h30

P/Le Président
La secrétaire
Nicole MILBEO